

**A2FG SERVICES**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 200 euros**  
**Siège social : 28 avenue des Pépinières**  
**94260 FRESNES**  
**928 627 652 RCS CRETEIL**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DU 1<sup>ER</sup> AOUT 2026**

Le 1<sup>er</sup> août 2026 à 10h, les associés se sont réunis 99 rue Louise Aglaé Crette 94400 VITRY-SUR-SEINE, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre simple.

L'assemblée est présidée par Florin Gabriel POPA Gérant associé présent.

**Le Président de Séance constate que sont présents :**

- Florin Gabriel POPA, demeurant 99 rue Louise Aglaé Crette 94400 VITRY-SUR-SEINE détenteur de la pleine propriété de 1 000 parts, Mille parts ;
- Florin POPA, demeurant 99 rue Aglaé Crette 94400 VITRY-SUR-SEINE détenteur de la pleine propriété de 1 000 parts, Mille parts.

**Total des parts des associés présents ou représentés : 2 000 parts détenues en pleine propriété sur les 2 000 parts composant le capital social.**

Le Président de Séance constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Gérants présents à l'assemblée :

- Florin Gabriel POPA, Gérant, assiste à l'assemblée.
- Florin POPA, Gérant, assiste à l'assemblée.

Le Président de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la Gérance ;
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président de Séance rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Florin POPA de ses fonctions de Gérant
- Modification corrélative des statuts



- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION - DÉMISSION DU GERANT - NOMINATION DU NOUVEAU**

#### **GERANT**

L'assemblée générale prend acte de la démission de Florin POPA de ses fonctions de Gérant notifiée le 1<sup>er</sup> avril 2026 à chacun des associés.

Elle lui donne quitus entier et sans réserve de sa gestion.

L'assemblée générale décide de ne pas nommer de nouveau gérant en remplacement de Monsieur Floin POPA.

Monsieur Florin Gabriel POPA reste donc seul gérant de la société.

Il continuera d'exercer ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires et de disposer des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés.

Il continuera de représenter la Société dans ses rapports avec les tiers.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION – DÉMISSION DE L'ANCIEN GERANT - MODIFICATION**

#### **STATUTAIRE**

L'assemblée générale décide de modifier l'article 23 des statuts, en indiquant la démission de Monsieur Florin POPA de ses fonctions de gérant.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

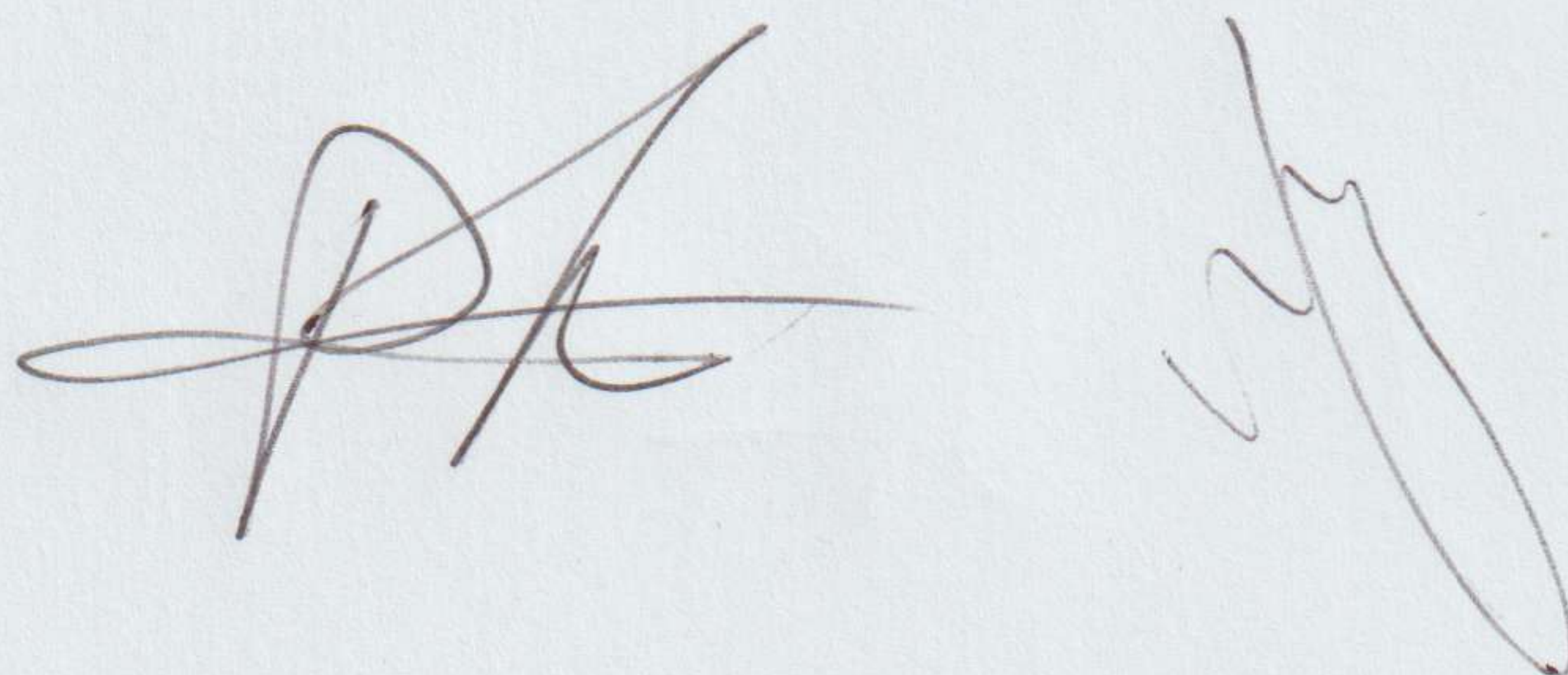
### **TROISIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES**

#### **FORMALITES**

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.

Two handwritten signatures in brown ink are located at the bottom right of the page. The signature on the left is more complex, with multiple loops and a long horizontal stroke. The signature on the right is simpler, consisting of a few fluid, connected strokes.